



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 123196

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation de nombreuses victimes de l'amiante, atteintes de plaques pleurales, ayant fait appel de décisions judiciaires condamnant leurs employeurs à leur verser des indemnités d'un montant dérisoire au regard des indemnités précédemment accordées par les mêmes tribunaux dans des cas similaires. Il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement concernant ce mouvement général inquiétant de diminution des indemnités accordées par les tribunaux aux victimes de l'amiante.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123196

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4687